

**Vous êtes une association**

**et vous souhaitez adhérer à l’Office de Tourisme**

**QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS AUX ASSOCIATIONS ?**

* Appartenir à un réseau et s’engager dans une collaboration autour de notre destination
* Être invité aux rendez-vous professionnels organisés par l’Office de Tourisme et tisser des partenariats avec d’autres acteurs locaux
* Bénéficier du réseau de l’Office de Tourisme *(contacts, fournisseurs, presse, TO, …)*
* Pouvoir indiquer votre adhésion à l’Office de Tourisme en apposant notre logo sur vos supports de communication
* S’impliquer dans les projets de l’Office de Tourisme et être force de proposition
* Promouvoir vos manifestations, vos activités et vos actualités sur nos outils de communication *(web, médias sociaux, éditions, newsletter, …)* et dans nos bureaux d’accueil et au centre des congrès
* Accès à la photothèque et à la vidéothèque de l’Office de Tourisme
* Bénéficier, le cas échéant, d’une remise **(8% au lieu de 10%)** sur la commission du service billetterie
* Bénéficier, le cas échéant, **d’une remise de 10%\*** sur les encarts publicitaires commercialisés par l’Office de Tourisme *(\* sur le coût HT)*

**QUEL EST LE MONTANT DE L’ADHESION ?**

**80 € par an**

**COMMENT ADHERER ?**

Remplissez le bulletin d’adhésion et retournez-le à l’adresse du siège de l’Office de Tourisme ou déposez-le dans l’un des 6 bureaux d’information touristique (Gréoux-les-Bains, Manosque, Oraison, Quinson, Riez et Valensole).

**Vous avez une question, contactez :**

Anaïs FILLOZ, chargée des partenariats et des relations prestataires

E-Mail : [a.filloz@tourisme-dlva.fr](mailto:a.filloz@tourisme-dlva.fr) – Tél. 04 92 74 63 87 – Mobile : 07 57 00 81 69